

le point.

SEPTEMBRE 2020



333

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois

Édito 2 | **Votations du 27 septembre** 3-7

Élections communales 8-11 | **Grand Conseil** 12-13

Fenêtre du Conseil d'État 14 | **Et les cantonales** 15 | **Agenda** 16

Un engagement pour la solidarité, sans masques !



Florence Nater
présidente du Parti socialiste
neuchâtelois

Après un printemps et un été 2020 qui resteront gravés dans nos mémoires, la période de « relâches estivales » touche à sa fin. La reprise est là, sous tension et dans l'expectative. La vie s'organise autour des « gestes barrière », de la distanciation physique, de l'usage du masque ou encore des mesures destinées à faire respecter ces consignes. Ces contraintes sont indispensables sur un plan sanitaire et économique. Elles ne seront toutefois pas sans incidences, à terme, sur notre fonctionnement de société et notre relation aux autres.

La reprise, c'est aussi malheureusement la perspective de mois difficiles pour toutes les personnes impactées par la crise économique. Celles qui ont perdu leur emploi ou leur entreprise ; d'autres encore qui devront peut-être déclarer faillite. Je pense à toutes ces personnes qui se voient brutalement confrontées à l'incertitude et à l'angoisse du lendemain.

Aujourd'hui plus que jamais, dans un tel contexte, notre engagement socialiste fait sens. Pour affronter collectivement, et sans laisser qui que ce soit au bord du chemin, les défis de cette crise et de ses conséquences, nous avons besoin de collectivités et d'institutions solides. Nous avons besoin de prendre soin de nous autres, humains, et de l'environnement qui nous permet de vivre. Nous devons nous battre pour renforcer la solidarité.

Au-delà de ce discours qui peut paraître bien théorique, se déclinent de nombreuses actions et propositions, tant au niveau communal, cantonal que fédéral. Les actions menées par les élu-e-s socialistes à tous les échelons de la collectivité sont fondées sur des convictions et sur le sens des responsabilités. Certes, ces actions ne sont pas toujours lisibles et visibles. Elles ne sont pas toujours couronnées de succès ; elles demandent parfois du temps pour faire leur chemin. C'est le propre de notre démocratie.

Le 25 octobre, nous avons à élire nos représentant-e-s dans les communes de notre canton. Je me réjouis aujourd'hui des nombreux-ses candidat-e-s qui se présentent aux élections communales sur les listes socialistes. Merci à celles et ceux qui ont choisi de se représenter pour un nouveau mandat, merci à celles et ceux qui ont osé faire le pas et décidé de s'engager en politique.

Nous avons besoin de toutes les forces, de nos convictions et de nos diversités pour que la société neuchâteloise de demain soit un peu plus solidaire que celle d'aujourd'hui.

*Le Parti socialiste
neuchâtelois (PSN)
s'engage dans
les débats importants
et aide à trouver
des solutions innovantes,
sociales et respec-
tueuses de l'être humain
et de l'environnement.
Il apporte de nouvelles
idées et participe
à construire l'avenir.*

Impressum

Responsable
Margaux Studer

Graphisme et illustration
Nathan Jucker

Relecture
Johanne Lebel Calame

Impression
H. Messeiller SA
Neuchâtel

Parution
6 fois par an

Abonnement annuel
30 francs

*Abonnement
de soutien*
50 francs

CCP 20-3004-7

PSN
Parti socialiste
neuchâtelois
Avenue de la Gare 3
2000 Neuchâtel

Téléphone
032 721 11 80

Courriel
secretariat@psn.ch

Internet
www.psn.ch

350 millions de cadeaux fiscaux à celles et ceux qui en ont le moins besoin !

L'augmentation des déductions pour enfant arrive en votation. Imposée par le Parlement avant les élections 2019, l'idée peut sembler séduisante, mais ne profitera qu'aux plus riches et les collectivités publiques y perdront 350 millions (les cantons, 74). C'est beaucoup trop, surtout après les dépenses pour lutter contre la pandémie et ses effets.

À qui profite le « crime » ?

Pour l'impôt fédéral direct, un contribuable qui a des enfants bénéficie d'une déduction générale de CHF 6 500 par année par enfant. La réforme prévoit CHF 10 000. Si soutenir les familles est un objectif majeur de la politique socialiste, cette mesure est profondément injuste : un couple ayant 2 enfants et 2 revenus cumulés de CHF 110 000 imposables gagnerait... 0 franc ! Avec CHF 160 000 de revenu, il épargnerait 350 francs d'impôt. À 300 000 francs, il obtiendrait le maximum : 910 francs¹.

44% des familles avec enfants ne remplissent pas les conditions pour tirer le moindre franc de la réforme. Pour la majorité des autres, l'effet serait très faible. Les 70% du cadeau iraient à 21,8% des familles, les plus riches du pays.

Cela s'explique notamment parce que l'IFD, seul concerné (les impôts cantonaux et communaux ne le sont pas), est très progressif, très social. En y opérant une déduction, on assèche les collectivités publiques et on donne des moyens aux familles qui en ont le moins besoin. C'est scandaleux.

Le canton n'a-t-il pas fait la même chose ?

On entend çà et là qu'au fond, cette réforme est la même, au fédéral, que celle votée par notre canton il y a quelques années. C'est faux. D'abord, le canton a prévu des déductions liées aux dépenses pour les structures d'accueil. La déduction visait à juste titre des frais effectifs, liés à l'acquisition d'un revenu. Dit autrement, la réforme neuchâteloise a promu le travail des membres de la famille, alors que la déduction fédérale est forfaitaire, qu'il existe ou non des coûts. Ensuite,

comme le canton taxe à partir d'un revenu plus bas, une déduction, malgré des effets plus forts pour les revenus plus élevés, a un effet tangible pour la classe moyenne. Enfin, la réforme cantonale a établi des rabais d'impôt, beaucoup plus intéressants pour les faibles revenus. Le canton a mis en place un système visant les familles ayant des frais de structures d'accueil, à partir d'un revenu bien plus faible, et, par les rabais d'impôt, touché avec la même intensité beaucoup plus de familles.

En conclusion

Le Parti socialiste soutiendra toujours les familles, mais seulement celles qui en ont besoin. Quand on voit les revenus que ce projet enlèverait aux collectivités et la précarité des familles les plus pauvres, à qui il ne profite pas, on doit s'indigner de la morgue affichée à faire passer cette réforme en force. Et ce constat s'est malheureusement accentué avec le coronavirus. Comment la droite peut-elle encore soutenir la politique des caisses vides au profit des familles les plus riches, alors que la Confédération a engagé presque 80 milliards pour lutter contre les conséquences économiques de la Covid-19 ? Comment le canton de Neuchâtel, en cas d'acceptation, pourrait-il voir ses recettes diminuées du côté de la redistribution de l'IFD, quand les pertes liées à la pandémie seront énormes ? Il faut voter un grand NON et réfléchir, par exemple, à l'augmentation des allocations familiales.



Baptiste Hurni
conseiller national

¹Avec 2 enfants mais 1 seul revenu, ce serait un peu plus : économie 0 pour un revenu imposable de CHF 70 000 ; 210 francs à CHF 110 000.

Gare au jeu de dupes de l'UDC!

L'initiative de l'UDC « Pour une immigration modérée », dite de limitation, a un mauvais goût de déjà-vu. Comme en 2014, le parti agrarien, sous couvert de limitation de l'immigration, demande au peuple de se prononcer sur le maintien de l'accord sur la libre circulation avec l'Union européenne. Le texte de l'initiative est formel: « Immigration sans libre circulation des personnes. La Suisse règle de manière autonome l'immigration des étrangers. » Ce qu'il ne dit pas, c'est que les mesures d'accompagnement disparaîtraient aussi.

Élément central des discussions sur la libre circulation, les mesures d'accompagnement ardemment défendues par les syndicats garantissent une protection accrue des travailleurs, notamment grâce aux mécanismes de mise en œuvre, de contrôle et de sanction. Les conventions collectives sont plus nombreuses; tout travail réalisé en Suisse bénéficie d'un salaire suisse, quelle que soit la nationalité de l'entreprise ou de la personne. La Suisse peut donc se targuer d'avoir le système de protection des salaires le plus développé d'Europe. Dénoncer l'accord sur la libre circulation mettrait les travailleurs en danger, les exposant à une sous-enchère salariale et aux décisions unilatérales des employeurs. La main-d'œuvre de tous les secteurs, du privé et du public, pourrait être confrontée au risque de dumping salarial. L'un des objectifs cachés de l'initiative est de revenir en arrière et redonner aux employeurs les pleins pouvoirs.

En outre, nul ne peut ignorer la fameuse clause guilotine. Liant les sept accords bilatéraux entre eux, elle signifie que dénoncer un accord fait tomber tous les autres. Faut-il le rappeler, les Suisses ont plébiscité à 67,2% les accords liés par cette clause, dont celui sur la libre circulation. C'était il y a plus de vingt ans, le 20 mai 2000.

La bataille pour contrer l'initiative a démarré au début de l'année avec la mise en garde du Conseil fédéral, puis celles d'économiesuisse, des syndicats, des milieux bourgeois, des entreprises et des milieux scientifiques. Malgré ce que certains veulent croire, la Suisse ne peut pas se permettre d'abandonner les accords bilatéraux conclus avec son principal partenaire. Tous

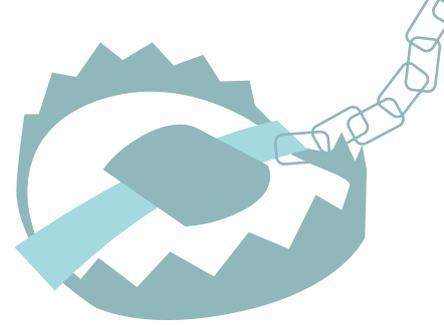
se rappellent les incertitudes générées par le oui du 9 février 2014 à l'initiative UDC « Contre l'immigration de masse » et la difficulté à la mettre en œuvre sans sacrifier des années de discussions et de négociations. La gymnastique politique réalisée par le Conseil fédéral fut alors qualifiée de quadrature du cercle.

Car revoici la supercherie chère au parti de la droite dure: pointer du doigt l'immigration pour atteindre des buts peu avouables. Dénoncée au lendemain de ce tristement célèbre 9 février, il faut la combattre dans cette nouvelle version. Le choix que fera le peuple suisse le 27 septembre, s'il aura des conséquences sur les travailleurs et leurs conditions de travail, concerne avant tout la politique européenne de la Suisse et les relations que nous entretenons avec nos voisins. Ces derniers mois l'ont montré clairement: un pays dont les frontières se ferment est un pays qui souffre.

Le 27 septembre, il ne s'agit pas de dire si l'Union européenne actuelle est celle que l'on souhaite. Il n'est pas non plus question de savoir si l'Europe, on l'aime ou on la quitte. C'est le moment d'affirmer, en disant NON à l'initiative de résiliation, que la place de la Suisse est, qu'elle le veuille ou non, au centre de l'Europe et qu'en préférant la fermeture, elle se créerait de nouveaux obstacles à un avenir de qualité.



Margaux Studer
coordinatrice politique



Qui a peur du grand méchant loup ?

Le retour du loup n'a pas laissé les politiciennes et politiciens indifférent-e-s. Interpellations, questions, motions... le Parlement fédéral s'est fait le lieu de nombreuses interventions ces dernières années. Doris Leuthard, ancienne ministre en charge de l'environnement, était contrainte d'aborder la question à presque toutes les sessions. En effet, le loup est réapparu sur le sol suisse au début des années 1990. Un loup qui fait peur, un loup pour lequel une révision du cadre réglementaire s'avérerait nécessaire.

Alors que la révision de la loi sur la chasse devait être modérée et permettre de renforcer la coexistence entre l'humain et les animaux sauvages, le texte sorti des débats parlementaires en 2019 n'est pas acceptable. Disons-le clairement : la loi sur la chasse sur laquelle nous allons voter n'est en aucun cas un projet abouti. Au contraire, elle met en péril le dispositif existant de protection des espèces chez les mammifères et les oiseaux sauvages. Ces espèces seraient soumises à une pression plus forte encore.

Mais de quelles espèces, mis à part le loup, parle-t-on ? Des espèces protégées comme le lynx, le castor ou le cygne tuberculé, qui pourraient être ajoutés à la liste des animaux pouvant être régulés, aux côtés du bouquetin et du loup. « Régulés », cela veut dire : tirés et abattus lorsque leur présence dérange. Avec la nouvelle loi, ils pourraient être abattus avant même d'avoir causé des dommages ou d'être considérés comme un danger, sans même que des mesures de protection raisonnables aient été prises au préalable.

La peur du loup n'a rien de nouveau. Pour faire face aux problèmes que pourraient provoquer les loups, des solutions efficaces existent déjà, par exemple la protection des moutons et autres animaux d'élevage. Il est déjà possible de décimer sélectivement des meutes.

Cette peur n'est pourtant pas justifiée, car rappelons-le : le retour du loup n'a jamais été une menace pour les habitantes et les habitants de notre pays.

Au contraire, le retour d'espèces animales indigènes a de réels effets positifs sur notre nature,

nos écosystèmes. Les aménagements des castors créent de nouveaux habitats pour la faune locale (poissons et oiseaux, par exemple). La présence de lynx et de loups permet de réduire la multiplication incontrôlée des ongulés tels que cerfs et sangliers, dont les dégâts dans les forêts ou les champs et pâturages sont bien connus. Ces espèces participent en fait à l'équilibre naturel. C'est pourquoi toutes les organisations environnementales et de protection des animaux, la société forestière suisse ainsi que de nombreux forestiers, chasseurs et professionnels de la faune sauvage disent clairement non à cette loi.

De plus, par cette loi révisée, les cantons pourraient ordonner eux-mêmes de décimer des animaux protégés alors qu'actuellement il faut l'assentiment de la Confédération. Ainsi, l'existence de ces animaux dépendrait de leur localisation et des politiques cantonales : comme si les animaux connaissaient les frontières cantonales !

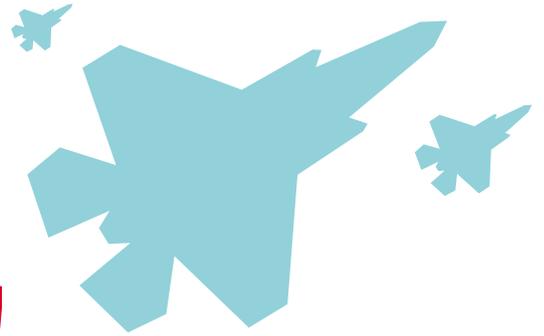
Le référendum a abouti très rapidement : plus de 70 000 signatures ont été recueillies au cours des sept premières semaines de collecte, grâce aux organisations de protection de la nature et aux partis de gauche. Le PSS a soutenu le référendum dès le début. Le 27 septembre, refusons clairement la loi sur la chasse ! Cela permettra d'ouvrir la discussion pour une nouvelle loi qui devra être moderne et, surtout, qui respectera notre nature et nos animaux sauvages.



Martine Docourt
députée au Grand Conseil



Non à un chèque en blanc pour des avions de luxe !



En septembre, nous devons nous prononcer sur l'acquisition de nouveaux avions de combat au prix exorbitant. Au milieu d'une pandémie mondiale, le Conseil fédéral nous conseille de l'accepter, au nom de la sécurité. Un mot que l'on aura beaucoup entendu, mais qui semble difficile à mettre en lien avec la sécurité aérienne, encore plus en cette période troublée.

La crise Covid-19 a montré quels sont les secteurs qui ont réellement besoin de protection et ce que nous pouvons faire pour protéger celles et ceux qui veillent à notre approvisionnement, à nos soins, et j'en passe.

On parle d'investir 6 milliards de francs pour des avions de combat. Cette somme, qui nous paraît énorme, n'a pas l'air d'effrayer la droite bourgeoise. Pourtant, il semblerait que chaque proposition allant dans le sens de renforcer l'État social ou même de limiter certaines inégalités soit refusée par la même droite, à tous les échelons. Elle trouve toujours que cela coûte trop cher. Mais alors pourquoi, lorsqu'il s'agit d'avions de combat de luxe et de protection, cela n'a-t-il plus l'air important ?

Nous ne voulons pas investir dans des avions de combat pour « garantir » notre sécurité, nous voulons investir dans la lutte contre le réchauffement climatique, en faveur de l'égalité des chances et dans la santé. « Protéger » l'espace aérien ne réglera rien ; investir pour un futur plus social, plus respectueux de l'environnement nous fera avancer dans la bonne direction. Évidemment, c'est aussi cela qui fait peur à la droite, car en allant vers plus d'égalité, on lui enlève petit à petit ses privilèges.

L'idée de signer un chèque en blanc pour des avions de combat de luxe fait partie du problème. Comment pouvons-nous décemment accepter l'achat d'avions qui ne seraient utiles qu'en cas de guerre aérienne sans connaître le montant exact ? Surtout sachant qu'il existe d'autres avions, moins chers, plus écologiques, répondant mieux au besoin de sécurité aérienne.

En parlant de sécurité aérienne, celle-ci n'est nullement remise en cause, il est évident que nous devons être munis d'avions permettant d'assurer la sécurité de toutes et tous, dans les airs et sur terre. Seulement, ce sont bel et bien des avions de combat. Quel signal envoyons-nous, alors même que nous répétons fièrement être un pays neutre ?

Les vraies menaces pour la Suisse, bien réelles, sont tout ailleurs. Elles comprennent le réchauffement climatique, les différences de revenus qui augmentent et la pauvreté grandissante, le manque de moyens dans les soins alors même que nous ne sommes pas encore sorti-e-s d'une pandémie mondiale. Quelles sont réellement les priorités de nos élu-e-s, lorsqu'au lieu de nous assurer des retraites dignes, d'interdire les investissements dans les énergies fossiles ou d'ouvrir nos frontières à celles et ceux qui fuient des guerres, ils et elles sont prêt-e-s à investir dans des avions polluants, dangereux et bien trop coûteux pour la réalité de la Suisse ?

En septembre, nous avons le choix de refuser un pas de plus vers l'armée, la pollution et la banalisation du luxe. À nous de ne pas nous laisser avoir, de continuer à insister pour que cet argent soit investi dans des projets sociaux, intergénérationnels, solidaires et ouverts sur le monde. Face aux menaces que représente la droite bourgeoise, avec ses délires d'autodétermination, refusons de nous munir d'armes de combat comme ces avions. Votons et faisons voter.



Pauline Schneider
vice-présidente JS Suisse

Congé paternité : un pas dans le bon sens, oui, mais pas le dernier !



À quoi joue donc la majorité bourgeoise du Parlement fédéral ?

On hésite entre le «hâte-toi lentement» ou la guerre de retard. Dans tous les cas, c'est regrettable. Explications.

Le 27 septembre, le peuple se prononcera sur le principe d'un congé paternité de dix jours (équivalant donc à deux semaines travaillées). L'initiative populaire «Pour un congé paternité raisonnable – en faveur de toute la famille» que nous avons soutenue en visait initialement vingt. Face à un soutien populaire qui n'est plus à démontrer, une majorité du Parlement est entrée en matière mais en réduisant au passage le congé de moitié. Le comité d'initiative a accepté le compromis à dix jours afin qu'il se réalise rapidement. Suite à quoi, une minorité de la majorité de droite y a néanmoins opposé un référendum pour remettre en question cette avancée.

Nous voterons donc en septembre et si cela retarde l'entrée en vigueur, espérons que cette votation permettra de consacrer le soutien de la population en faveur du congé paternité. Concrètement, cela fera passer pour tous le congé minimal de 1 jour actuellement (!) à 10. Rappelons que le congé paternité est un pas important vers un modèle plus égalitaire, où la famille est l'affaire commune des deux parents et où le partage des responsabilités s'équilibre toujours plus. Le financement assuré par l'allocation pour perte de gain (APG), en analogie avec le congé maternité, est raisonnable, équitable et ne mettra en danger ni les finances publiques ni l'économie suisse. Enfin, cette solution profitera à tous les salarié-e-s puisque pour l'heure, la situation peut grandement différer selon l'employeur¹.

La proposition sur laquelle nous voterons fera une différence, sans faire la différence. Au vu des enjeux et afin de dégager un nouveau modèle plus égalitaire et plus bénéfique pour tous (enfants, parents et société dans son ensemble), dix jours restent un maigre rattrapage. Sur cette question, la Suisse passera de la Préhistoire au Moyen Âge, mais restera dans l'attente des Temps modernes. Le chemin est encore

long vers un véritable congé parental qui se compte en mois et non en jours, comme le connaissent notamment les pays scandinaves.

Sans se faire au détriment du congé maternité, un vrai congé parental prolongé aurait l'avantage de rebattre les cartes de la conciliation vie familiale-vie professionnelle en offrant une flexibilité et de réelles alternatives pour les parents. En cette année où le thème de l'égalité s'est imposé et où tous les espoirs sont ravivés, c'est aussi l'occasion de se souvenir que le congé maternité a lui-même été le fruit d'un long combat, mené avec une persévérance et une conviction admirables.

Au soir du 27 septembre, gageons que la situation s'améliorera en Suisse avec un grand oui dans les urnes, mais elle restera malheureusement encore insatisfaisante. Sur ce volet, comme sur bien d'autres, la lutte en faveur d'une société plus juste et plus égalitaire devra se poursuivre afin d'élaborer un vrai modèle : ambitieux, progressiste et durable.

Mobilisons-nous. Rempartons cette bataille. Savourons-la. Mais préparons-nous ensuite sans relâche aux suivantes. Cette cause en vaut tellement la peine.



Matthieu Lavoyer-Boulianne
membre PS Commune
de Neuchâtel

¹Grâce à l'engagement des élu-e-s socialistes, le congé paternité de vingt jours est ainsi déjà une réalité depuis plus d'une année dans la fonction publique neuchâteloise. Notons également que certaines entreprises proposent un congé paternité encore plus long, de leur propre initiative.

UN ÉTAT FORT ET JUSTE
UNE ÉCONOMIE
SOLIDAIRE ET DURABLE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES
DÈS L'ENFANCE

VOTEZ PS
LE 25 OCTOBRE 2020
POUR TOUTES ET TOUS SANS PRIVILÈGES



Parti socialiste
neuchâtelois
psn.ch

Transports publics accessibles



Les transports représentent 40% des émissions de gaz à effet de serre (GES), en raison de leur forte dépendance aux énergies fossiles. Plus de 75% des GES sont rejetés par les voitures, 12% sont directement liés aux véhicules lourds et 7% aux véhicules légers.

Pour une transition énergétique réussie, il faut d'abord réorganiser l'espace pour limiter l'étalement urbain et les besoins en déplacements (donc diminuer le transport individuel motorisé). Cela passe par un partage de l'espace public plus favorable aux déplacements autrement qu'en voiture et par l'articulation des politiques d'aménagement, d'urbanisme et de transports, pour rapprocher les logements des lieux d'activités professionnelles et de loisirs.

Ensuite, il est nécessaire de se passer au plus tôt des véhicules individuels consommant des énergies fossiles. Cela passe par l'optimisation de la flotte de véhicules.

Enfin, il faut faire évoluer les pratiques et les comportements vers les modes de transport les plus écologiques: les transports en commun, le vélo et même la marche à pied ont tous un domaine de pertinence sous-exploité aujourd'hui.

Concrètement, il s'agit de transporter et de se déplacer MOINS, mieux et autrement.



Daniel Rotsch
conseiller communal de La Tène

Accueil extrafamilial



Pour une véritable politique en faveur des familles

Face aux mutations et à la fragilisation de notre société par la pandémie, les collectivités ont la responsabilité de s'adapter aux défis d'aujourd'hui et de demain. La politique publique en faveur de la famille, elle-même en profonde mutation, est un levier puissant de cohésion sociale et d'égalité.

Pour améliorer la qualité de vie et garantir l'accès aux prestations, il est indispensable de créer des ponts entre les services et avec les partenaires afin d'améliorer l'information et l'orientation des familles et des parents. Avoir une vision globale de ce qui se fait aide à mettre en valeur l'ensemble des prestations et infrastructures, et permet une juste reconnaissance des professionnels de l'enfance.

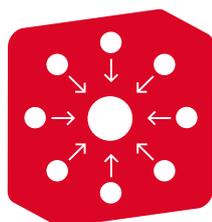
Les synergies entre l'école et les structures parascolaires sont déterminantes pour la conciliation vie professionnelle-vie privée. La pandémie l'a clairement montré.

Repenser l'accueil à l'école, pour ajouter aux apprentissages scolaires l'accompagnement éducatif, la promotion de la santé, la découverte d'activités artistiques, sportives ou culturelles, c'est favoriser l'intégration sociale, économique, sans discriminations. Nous appelons donc de nos vœux l'école à journée continue.



Anne-Françoise Loup
conseillère communale de Neuchâtel

Services de proximité



Proches des citoyen·ne·s, les communes sont bien placées pour déployer des services de proximité. Les possibilités d'en faire toujours plus que le nécessaire ne manquent pas. Il s'agit toutefois de tenir compte du contexte, propre à chaque commune, quant aux moyens à disposition, à la propension à étendre l'appareil communal ou aux prestations assurées par le tissu associatif, en envisageant au besoin de renforcer celui-ci plutôt que de le remplacer.

À intégrer aussi : l'évolution du cadre cantonal et de la société, susceptible d'offrir une plus grande légitimité à de tels services. Ainsi de l'adoption du plan cantonal de mobilité cyclable et des attentes croissantes de la population en la matière, qui favorisent l'extension des pistes cyclables. Ainsi de la planification médico-sociale et du vieillissement démographique, qui encouragent l'intégration, dans les politiques communales, d'un volet spécifique aux aînés. Ainsi encore des enjeux liés à la domiciliation, qui facilitent les mesures visant à rendre les collectivités plus attractives et plus proches de leurs habitant·e·s.

Autant de projets dont la crise liée à la pandémie de Covid-19 n'a fait que renforcer la pertinence.



Frédéric Mairy
conseiller communal de Val-de-Travers

Logements adaptés et abordables



Le logement est un bien de première nécessité. Une politique sociale et solidaire s'adresse en priorité aux plus fragiles de la société.

Gâce à l'action des élus socialistes, notre Canton travaille au développement de logements d'utilité publique. En 2014, le Grand Conseil dotait le fonds cantonal d'aide au logement de 18 millions, apport renouvelé en 2018.

Les logements avec encadrement sont la base d'un tournant quant au confort de vie des aîné·e·s ou des personnes à mobilité réduite. Sous l'impulsion du PSN, la politique du logement étaye la planification médico-sociale (qui permet une vie indépendante, le plus tard possible en EMS).

Sans but lucratif, les coopératives d'habitation aident à endiguer la hausse des loyers, avec des logements bon marché de qualité. Leurs loyers sont en moyenne 20% inférieurs au marché. Les fonds de rénovation assurent l'entretien du bâti.

Sous l'impulsion socialiste, des communes encouragent les logements d'utilité publique: mise à disposition de terrains par des droits de superficie à conditions favorables, achat de parts sociales, prêts à fonds perdus ou sans intérêt.

Menons une politique du logement sociale et solidaire dans toutes nos communes!



Théo Huguenin-Elie
conseiller communal
de La Chaux-de-Fonds

Loisirs et intégration



Mélange improbable ou visionnaire ?

Intitulé tout d'abord « Culture, sports et loisirs pour toutes et tous », ce sixième thème nous a d'abord paru moins essentiel que les autres.

Si l'offre culturelle sur Saint-Blaise est clairement sur le mode « peut mieux faire », celle en sports et loisirs semble à première vue variée et même abondante. L'atelier participatif que nous avons convié début février a révélé les rôles que l'action publique peut investir ici : celui de favoriser les liens entre (et pour) toutes les générations. Celui aussi de promouvoir les activités sportives pour toutes les tranches d'âge.

Une commune de la taille de Saint-Blaise peut assurer par exemple le développement d'un lieu d'activité et de loisirs pour les jeunes mais aussi veiller à un aménagement urbain adapté qui permette de se sentir en sécurité et qui donne une bonne mobilité. Elle peut aussi porter la création d'une maison de quartier pour les habitants et les associations du village.

L'image d'Épinal du village où tout le monde se connaît a vécu. La commune doit, plus que jamais, se préoccuper du lien social et favoriser les projets communautaires qui relient les personnes.



Paola Attinger
co-présidente du PS de Saint-Blaise

Espaces écologiques et publics



L'avenir durable de Val-de-Ruz

L'environnement est un sujet important au Val-de-Ruz. La commune s'apprête à de grands changements. Transition énergétique, gare de Cernier, catastrophes naturelles font de l'écologie un enjeu majeur.

Le PSVR veut favoriser la mobilité douce en toute sécurité avec une initiative pour un réseau cyclable reliant les villages. Il faut augmenter les transports publics, pas seulement scolaires, au sud.

Les catastrophes naturelles ont marqué les esprits. Suite aux intempéries de juin 2019, nous avons déposé une motion pour connaître la résilience de la commune face aux catastrophes, afin de relayer les inquiétudes de nos concitoyen·ne·s et d'interpeller les autorités. Avec le changement climatique, il faut anticiper, tenir compte du changement de la végétation et de ses effets hydrogéologiques.

La Commune doit participer au développement de la future gare de Cernier. Elle peut acheter des terrains et promouvoir un écoquartier, un lieu de mixité sociale offrant des logements abordables et écologiques. Elle peut favoriser l'installation de commerces, cabinets médicaux et lieux culturels – un quartier avant-gardiste et durable.

Loin d'une cité dortoir, soyons aujourd'hui une ville de demain !



Ahmed Muratovic
membre du PS du Val-de-Ruz

Parité sur les listes électorales : la différence entre position et posture politiques

M^{me} Éléonore Lépinard, professeure associée en études genre, sociologue et actuelle directrice de l'Institut des sciences sociales de l'Université de Lausanne, défend, comme notre parti, les quotas féminins dans les assemblées législatives. Le 24 juin 2020, au 19:30, elle disait que dans d'autres pays, « c'est le moyen le plus efficace pour augmenter la part des femmes dans des assemblées élues ».



Daniel Musy
membre du PS
des Montagnes neuchâteloises

C'est dire combien était attendu le vote du Grand Conseil, ce même 24 juin, sur une nouvelle loi allant vers la parité dans les listes électorales pour le Grand Conseil.

La position du PS aurait dû être de se situer, dans les idées qu'il défend, par rapport au PLR, opposé par principe aux quotas féminins. Et de trouver une formule qui puisse recueillir une large adhésion dans une votation populaire à la suite d'un éventuel référendum.

La formule initiale, construite en commission du Grand Conseil, prévoyait que chaque liste soit composée d'au moins 30% de femmes en 2021. Le taux minimal devait passer à 40% en 2025 et à 50% en 2029 et 2033.

Au final, après un amendement popiste, accepté par le PLR (chaque liste serait composée d'au moins 45% de femmes et de 45% d'hommes, solution qui permettait, dans une hypothèse extrême, de faire figurer 10 personnes non binaires aux côtés de 45 femmes et de 45 hommes), le chef de groupe socialiste a lancé un ultimatum : « 45% au minimum, ce n'est pas la parité. On ne transige pas avec l'égalité ! »

La position politique est devenue posture, inattendue, voire même choquante. Intransigeant, le PS a refusé une avancée significative, un compromis avec les Verts et les popistes, qui ont été les seuls à voter la loi amendée dans un sens pourtant acceptable : un pas significatif pour plus d'égalité.

Coupant ainsi la branche sur laquelle il était assis, notre groupe au Grand Conseil a refusé de faire une petite concession à la « pure » parité. Il a également pris le risque énorme que pendant longtemps encore les choses n'avancent pas.

La parité ne se marchande pas

La commission législative du Grand Conseil a proposé de modifier la loi sur les droits politiques pour atteindre la parité sur les listes électorales. Ses débats furent vifs. Deux avis de droit ont vérifié la légalité du projet. Un accord politique s'est dégagé : chaque liste pour l'élection du Grand Conseil devra inclure au moins 30 % de femmes en 2021, 40 % en 2025, 50 % en 2029 et 2033.

Ce projet ne satisfaisait pas chaque député-e socialiste, l'horizon 2029 était dur à avaler. Seul le compromis trouvé convainquait certain-e-s de nous.

Pourtant, ce projet a fait peur. À l'UDC, que parité et égalité indiffèrent. À d'autres, qui ne brillent en majorité pas par la représentation féminine sur leurs listes. Ces Neinsager ont redoublé d'efforts, avec les refrains libéraux : les quotas restreignent les libertés fondamentales ; ils installent des femmes alibis, les femmes méritent mieux ; ils sont anticonstitutionnels...

À notre grande surprise, le POP, qui se dit progressiste, mais dont les ténors tremblent à l'idée de trouver et proposer des femmes, a déposé un amendement de dernière minute. Le texte de Daniel Ziegler voulait que « chaque liste soit composée d'au moins 30 % de femmes et d'hommes en 2021, d'au moins 40 % de femmes et d'hommes en 2025 et d'au moins 45 % de femmes et d'hommes dès 2029 ».

45 %, jolie parité ! Selon le POP, le projet de la commission défavorisait les personnes non binaires, le sien permettait 55 % de femmes dès 2029...

Le POP a ainsi fait éclater un laborieux compromis. Or son idée ne tient pas : revendiquer le statut de non-binaire est impossible, car l'état civil ne reconnaît pas le statut de personne transgenre.

La parité au rabais que ces manœuvres auraient ancrée durablement a rendu la loi inacceptable pour notre groupe quasi unanime. Vu que le Parlement, par une étrange alliance droite-POP, a renoncé à la parité à 50 %, nous proposons d'en appeler au peuple, en recommandant au Congrès du PSN de lancer une initiative populaire cantonale.



Florence Nater

présidente du Parti socialiste neuchâtelois



Jonathan Gretillat

président du groupe au Grand Conseil



Martine Docourt

députée au Grand Conseil



Corine Bolay Mercier

députée au Grand Conseil

Une rentrée scolaire inhabituelle mais sereine

Nous nous souvenons toutes et tous du 13 mars 2020... une situation que nous n'aurions jamais imaginée, même pas pour le scénario d'un film fantastique. Et pourtant nous avons su faire face à cette situation inédite avec une claire volonté de travailler ensemble ; entre les directions d'école, les syndicats d'enseignants, les communes et le canton ; ce qui a nécessité de nombreuses séances hebdomadaires pour la coordination et l'adéquation des mesures.

Notre priorité était la sécurité des enfants dans les structures d'accueil et les écoles, le suivi pédagogique des élèves et la garantie des conditions de travail des enseignant-e-s. Cette collaboration étroite avec toutes et tous les acteurs était à la fois rassurante dans une période jalonnée d'incertitudes et stimulante pour relever le défi.

Si nous avons traversé ce changement inédit de l'enseignement présentiel à l'enseignement à distance, nous ne pouvons pas occulter le fait que les conditions d'enseignement n'étaient pas adéquates pour toutes et tous les élèves. Partager un poste informatique entre la grande sœur, les parents et le petit frère relève d'une capacité d'organisation incroyable. Les familles de notre canton y ont cru et y sont parvenues, très bien même pour la majorité d'entre elles. Mais nous sommes tout à fait lucides, les élèves ne sont pas toutes et tous arrivé-e-s à suivre le programme scolaire, ni à maintenir les acquis pédagogiques et les compétences sociales, ni à faire face à cette situation particulièrement émotionnelle.

Une fois ce constat posé, nous avons élaboré, de concert avec le service de l'enseignement obligatoire et les directions d'école, des stratégies afin de mettre en place un concept de suivi adéquat et individuel, en fonction des réalités différentes entre les cercles scolaires mais aussi entre les élèves et leurs situations familiales spécifiques.

La période entre la rentrée scolaire et les vacances d'automne permettra aux enseignant-e-s de faire un bilan au sein de leur classe et de solliciter un soutien additionnel à toutes les mesures qui existaient déjà, comme le soutien immédiat et temporaire pour les élèves qui débutent leur scolarité dans notre canton (cycle 1), le soutien pédagogique, etc.

Le Conseil d'État, conscient que l'accompagnement individuel est indispensable dans cette période qui peut mettre en grande difficulté, notamment, les élèves déjà vulnérables en temps ordinaire, a débloqué un montant supplémentaire d'un million de francs garantissant une prise en charge en fonction des besoins individuels des élèves. Ce montant sera doublé par un apport similaire de la part des communes. Cela permettra la mise en place d'un soutien pédagogique efficient et de qualité.

Les compétences et les connaissances des directions d'école et des enseignant-e-s permettront de mettre en place un accompagnement pédagogique des élèves en fonction de leur réalité de terrain. Hier, nous avons pu compter sur des collaborateurs et collaboratrices, des responsables politiques, des directions et un corps enseignant compétent-e-s, volontaires, engagé-e-s et empathiques ; aujourd'hui et demain, ils et elles sont et seront toujours là... Cela donne confiance en l'avenir !

La rentrée scolaire d'août 2020 ne correspond pas à la normalité, nous le savons toutes et tous, mais nous voulons croire à nos capacités d'unir nos forces et nos compétences pour prendre soin de chacune et chacun. La force de notre école républicaine à accompagner nos élèves dans leur devenir se mesurera dans quelques années...



Monika Maire-Hefti
cheffe du DEF



Cantonales 2021, la gauche garde le Château !

Défis...

Les comités de campagne fleurissent au PSN ! En pleine mobilisation pour les communales, nous avons déjà commencé notre travail de planification des élections cantonales d'avril 2021. Car camarade, nous aurons besoin de toi, de tes convictions et de ton énergie. Une série de nouveaux défis nous attend en effet pour ces prochains mois de campagne :

- **L**a crise sanitaire actuelle débouche sur une crise sociale et économique qui ébranlera nécessairement notre canton et la (ou les...) législature(s) à venir. À plus court terme, il est fort à parier que le sujet s'immiscera dans les débats, au risque d'occulter d'autres thématiques.
- **L'**échiquier politique a profondément évolué depuis quatre ans. Disparition des districts et des apparentements, vague verte, chute de l'UDC neuchâteloise... Tant d'inconnues dans cette équation complexe qui déterminera la place du PSN sur le podium du pouvoir.
- **E**nfin, le PSN est LE parti gouvernemental. Cette spécificité façonne plus que n'importe quelle autre notre image mais aussi notre fonctionnement interne. Elle soumet ponctuellement le parti à une tension entre ses objectifs et l'action du (de son) gouvernement. C'est dans cette brèche que s'engouffrent certains de nos détracteurs de gauche pour nous attaquer, parfois avec raison et souvent avec une dose de mauvaise foi. Ces accusations risquent de devenir le pain quotidien de notre campagne, nous plaçant ainsi dans une position défensive.

... et opportunités

Trêve d'alarmisme, venons-en aux nouvelles réjouissantes ! Le terreau politique actuel est propice à une montée en puissance de la gauche et, plus particulièrement, du PS. Les défis qui viennent d'être cités peuvent ainsi non seulement être relevés mais offrent les ouvertures inédites que voici :

- **S**i la Covid-19 occupe le débat politique, profitons-en justement pour rappeler à quel point un État social fort¹ a été et sera essentiel dans la crise qui nous attend. Les spectres du chômage, de la précarité et de l'inéquité sont les cibles privilégiées des socialistes depuis toujours ; il est temps de rappeler l'actualité de ce combat !
- **E**n ce qui concerne la « vague verte », on peut certes appréhender un transfert de voix du PS vers les Verts. Il est toutefois plus pertinent de la voir comme une déferlante de gauche, l'expérience des fédérales ayant démontré une percée de la gauche dans son ensemble. Une alliance de cette aile de l'échiquier nous permettra de conserver les majorités tant au Conseil d'État qu'au Grand Conseil.
- **Q**uant à notre position gouvernementale, faisons-en une force ! Durant deux législatures, nos trois camarades ont œuvré pour le canton : d'où le bilan qui sera établi par un groupe de travail du comité cantonal. Les réalisations de nos conseillère et conseillers d'État constitueront autant d'arguments pour défendre notre politique passée. Ce qui nous a déçu dans leur action nous servira à l'inverse à établir nos priorités pour les prochaines années.

Tous les ingrédients nécessaires à une nouvelle victoire sont entre nos mains. Pour le Grand Conseil, une liste dynamique, qui porte des projets ambitieux et sans concession, aux côtés du reste de la gauche. Pour le Conseil d'État, la défense d'un bilan substantiel accompagnée d'une certaine autocritique permettra à une nouvelle majorité de gauche unie de s'installer au Château pour écrire une Histoire que nous choisirons, ensemble !



Romain Dubois
vice-président du
Parti socialiste neuchâtelois

¹Cf. l'édito du *Point* d'avril « Interdire. Réguler. Instaurer des aides publiques ».

Oui

- J'adhère au **Parti socialiste neuchâtelois**
- Je souhaite recevoir **le point.**

Nom | Prénom

Adresse

NP | Localité

Téléphone | Mobile

Courriel

Inscription à envoyer au

Parti socialiste neuchâtelois

Avenue de la Gare 3
2000 Neuchâtel

PS



Agenda

10

septembre 2020

Commission Santé
Secrétariat PSN
Neuchâtel

17

septembre 2020
19 h

Commission 60+
Secrétariat PSN
Neuchâtel

27

septembre 2020

Votations fédérales

29-30

septembre 2020

Grand Conseil
Château, Neuchâtel

17

octobre 2020

Congrès PSS
Bâle

25

octobre 2020

Élections communales

- ▶ Votre agenda en ligne sur www.psn.ch

Camarade, le 18 avril 2021 auront lieu les élections cantonales ! Nous aurons besoin de toi pour conserver une majorité de gauche et continuer de défendre nos idéaux. Si tu es intéressé-e à t'impliquer pour l'avenir de notre canton et être candidat-e au Grand Conseil, n'hésite pas à contacter Romain Dubois (romain.dubois@psn.ch), notre vice-président et président du comité de campagne !

JAB
2000 Neuchâtel

LAPOSTE



le point.